

Compte-rendu de la session 2017 de certification à l'enseignement DNL mathématiques

Sans s'y substituer, ce document complète le rapport rédigé par les IA-IPR de langues et disponible en ligne. Il décrit en quelques lignes les observations qui ont pu être effectuées d'une part concernant le rapport joint à la demande et d'autre part concernant l'épreuve orale.

Il propose également quelques conseils qui permettront aux futurs candidats de mieux préparer cette certification

En cette année 2017, 10 candidats se sont présentés à la certification complémentaire en langue vivante dans le but d'enseigner la DNL mathématiques en section européenne :

Langue	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien
Effectifs	6	1	1	2

1. Le rapport joint à la demande d'inscription

Dès l'amorce de la préparation à la certification, il est conseillé aux candidats de relire attentivement le BOEN du 28 octobre 2004 qui précise les attendus du rapport et dont on rappelle les grandes lignes :

1. *ne pas dépasser cinq pages dactylographiées,*
2. *préciser les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi (...)*
3. *présenter les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquels le candidat a pu participer, de travaux effectués à titre personnel ou professionnel,*
4. *présenter un développement commenté de l'une des expériences qui lui paraît la plus significative.*

Si dans la plupart des cas, les points 1 et 2 sont respectés, peu de rapports répondent aux conditions 3 et 4.

Certains candidats ne se contentent -parfois sur une page- que d'un simple descriptif des expériences d'ordre privé liées à la pratique de la langue visée, sans même aborder les aspects professionnels pourtant clairement précisés dans la commande.

Si le rapport n'est pas évalué, il place alors d'emblée le candidat dans une position délicate. La date précoce de remise des dossiers ne doit pas être un obstacle à une préparation en amont de la certification par une réflexion approfondie des missions que le professeur ayant acquis la certification devra assurer.

Conseils

- Assister à des cours de langue étrangère,
- Assister à des séances conduites par des enseignants certifiés,
- Interroger son désir d'évolution sur le plan professionnel,

2. L'examen

Il est rappelé que l'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

2.1. Exposé du candidat

Les prestations sont dans l'ensemble de bonne qualité, même si peu de candidats utilisent la totalité du temps qui leur est imparti. Nous rappelons qu'il est toujours possible d'accompagner l'exposé d'un diaporama ou de tout autre support permettant de donner une épaisseur plus conséquente aux expériences et aux pratiques personnelles, en particulier dans le domaine de l'enseignement : un exemple de séance, le descriptif d'une utilisation en classe d'une ressource ou la mise en œuvre d'une séance, la description d'actions menées sont ainsi les bienvenus.

Conseils

- appuyer sa présentation orale par un support valorisant la pratique professionnelle,
- valoriser les éléments de réflexion professionnels

2.2. L'entretien

Connaissances concernant les contenus d'enseignement

L'entretien qui succède à l'exposé permet au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire.

Il est donc indispensable que le candidat ait une connaissance des programmes académiques de la DNL, mais aussi des connaissances du cadre institutionnel lié à l'enseignement des langues vivantes. Or, les programmes de DNL sont mal voire pas connus de nombreux candidats !

Reconstruction d'une nouvelle professionnalité

L'entretien permet par ailleurs d'estimer les capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre d'activités. Il est donc apprécié de pouvoir décrire, en complément de ce qui a été présenté dans le rapport, des exemples de situations de classes. Sur ce point, peu de candidats ont présenté des éléments valorisant leur réflexion pédagogique et didactique.

Présenter des activités mises en œuvre en classe ou envisagées, en les accompagnant d'une description des objectifs de formation, du rôle du professeur et de celui des élèves permet au jury d'apprécier la qualité de préparation du candidat quant à ses prochaines missions.

Enseigner les mathématiques dans une langue étrangère place d'emblée l'enseignant dans une **posture** de professeur de langue dont les caractéristiques ne recouvrent pas nécessairement celles du professeur de mathématiques. Ce renouvellement de professionnalité reste peu envisagé. On peut citer quelques points de vigilance :

- la place de l'enseignant dans la classe et sa relation à la construction des connaissances et des compétences,
- la place de la socialisation dans la construction des savoirs et des compétences par les élèves,
- la pluralité des supports d'activités : audio, vidéo,
- la pluralité des dispositifs de classe envisageables,
- l'articulation des activités langagières avec la pratique des mathématiques,
- les modalités, supports et objectifs d'évaluation

Conseils

- interroger le changement de posture de l'enseignant, l'organisation de la classe, la place des élèves,
- interroger la nature et la place des ressources dans la construction des connaissances et des compétences
- envisager la connaissance et des compétences sous un angle renouvelé,
- s'assurer d'une connaissance à minima du cadre européen,
- s'assurer de la connaissance des programmes académiques disciplinaires.

Le jury n'attend pas que le candidat ait construit sa professionnalité au moment de l'examen, mais qu'il sache valoriser son questionnement, ses éléments de réflexion et plus généralement qu'il sache exposer une vision des Sections européennes.

Orléans, le 17 février 2017